



LES GRAINS DE SABLE

Les méthodes de communication des éoliens se révèlent encore pire que ce que nous pouvions craindre. Largement financés par l'OFEN, ceux-ci parviennent non seulement à influencer les médias et les politiques mais également des juges, censés avoir une totale indépendance d'esprit (voir ci-contre). Seulement voilà, même les moyens engagés en grand n'empêchent pas les grains de sable de se glisser dans la belle mécanique éolienne. A Fribourg, le scandale des conventions secrètes a dégoûté une partie significative des élus et de la population. Cette dernière en a profité lors des dernières élections communales pour changer certaines majorités et finalement forcé le promoteur cantonal à reculer.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 20 – juin 2021

Suisse

Le jugement de Ste-Croix est fondé sur un mensonge récurrent.

Dans son récent jugement, le TF affirme :

« les installations éoliennes peuvent produire de l'électricité de manière flexible et en fonction des besoins du marché ».

L'éolien revêtirait ainsi un intérêt national devant lequel devraient s'effacer la conservation de la nature et la protection du paysage, garantis pourtant par la Constitution.

Cette affirmation est consternante : en effet, tous les spécialistes de la production d'électricité reconnaissent que les éoliennes ne produisent de l'électricité que lorsque le vent souffle et pratiquement sans possibilité de stockage. Ces machines sont ainsi dénuées de toute flexibilité. A ce sujet, Paysage Libre Suisse a publié un excellent [communiqué](#) ainsi qu'un [document très complet](#) qui démonte point par point les considérants incriminés du TF.

Reconnaissons que les mercenaires de Suisse Eole ont ici réussi un véritable exploit : celui de tromper les juges de Mon-Repos à force de répéter dans les médias complaisants des affirmations qu'ils sont par ailleurs incapables de prouver. L'affaire est grave car d'autres jugements sont attendus de la part du TF : **« *errare humanum est, perseverare diabolicum* ».**



Le scandale des conventions secrètes a fait plier le Groupe E - Greenwatt

Les pressions subies ces derniers temps semblent avoir rendu l'actuel unique promoteur des projets éoliens fribourgeois plus raisonnable. Après en avoir pris plein la figure avec le [scandale des conventions secrètes](#) et la levée de boucliers qui s'en est suivi, le [Groupe E – Greenwatt fait](#)

[mine de jeter l'éponge](#) : il ne sera plus proactif dans l'implantation des projets dans le canton et laissera désormais l'initiative aux communes. Certes, la bataille n'est pas terminée : nul doute que les manœuvres visant à influencer l'opinion reprendront plus discrètement. Mais l'affaire prend belle tournure.

Cette décision qui a sonné comme un coup de tonnerre ne peut que nous réjouir. Elle montre une fois de plus que la question éolienne, prise assez tôt et avec une volonté intrinsèque de transparence, favorise les prises de conscience et le débat démocratique.



Brèves :

LE SOUCI DE RECUPERATION DE BEATRICE METRAUX



Dans l'émission Forum qui a fait suite au jugement du TF sur Ste-Croix, notre conseillère d'Etat verte a mis l'argument climatique et les besoins de la jeunesse en avant.

Sachant que les éoliennes ont été "vendues" au bon peuple pour remplacer le nucléaire et qu'elle sait parfaitement l'inutilité de celles-ci pour lutter contre le CO2. Nous avons là un très bel exemple de récupération politique des éoliennes puisqu'on recycle un argument qui ne fait plus recette contre celui du réchauffement climatique !

LE BETON DES SOCLES RESTERA DANS LA TERRE. EN VOICI LA PREUVE !



Cette photo prise à Mt-Crosin (BE) montre que lors du fameux « Repowering » des éoliennes de 2016, les socles des anciennes machines restent dans le sol. L'ancienne éolienne dont on voit encore le rotor par terre (à gauche) et le mât encore debout est remplacée par une nouvelle, plus grande, dont l'embase vient d'être coulée.

Concrètement, cela confirme qu'il faut traiter les projets éoliens avant qu'ils soient mis à l'enquête. Après, c'est souvent trop tard : trop d'argent a été déjà investi, une bonne partie des études ont été réalisées, les positions des uns et des autres sont déjà figées.

Il ne reste actuellement en Suisse que les cantons de Vaud et Neuchâtel pour vouloir faire le forcing de l'implantation d'éoliennes industrielles. On en connaît les conséquences : la destruction massive de nos paysages et de leur riche biodiversité, sans tenir compte des effets désastreux sur les humains et les animaux.

Vaud

Graves menaces sur les sols et des sources du Jura : les destructions invisibles

Les sols de l'ensemble du Jura reposent sur un calcaire « karstique ». Cela signifie que sols et sous-sols sont constitués de milliers de failles et cavités plus ou moins grandes dont on ne connaît à ce jour qu'une infime quantité. Bien sûr, cela fait le bonheur des spéléologues mais également leurs angoisses dès que la météo fait des siennes. Les images ci-contre montrent deux trous qui se sont creusés spontanément à la suite des pluies du mois de mai. Devinez où ? Aux Grands Plats, près du Brassus, à l'emplacement exact prévu pour les éoliennes de la Vallée de Joux. Le 2^{ème} trou de 8 m de profondeur débouche sur une salle d'une quinzaine de m³ qui s'ouvre sur des galeries non encore explorées.

Quant aux activités de l'homme, c'est encore pire. L'ISSKA (Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie) met en garde depuis longtemps les autorités et promoteurs désireux de planter des éoliennes industrielles sur ces types de sols. Il a publié à cet effet des brochures très bien faites dont les conclusions sont très claires : « *perturbation de l'écoulement des eaux souterraines, destruction de cavités dignes d'intérêt, altération de la faune et/ou de cristallisations présentes sous terre. (...) Il est recommandé aux promoteurs de sites éoliens de prendre en considération l'aspect « karst » dès le début de leur projet* ».

Evidemment les études sur les sous-sols ont été généralement négligées aussi bien en Suisse qu'en France. Et les résultats ne se sont pas fait attendre. Le Comité Départemental de Spéléologie du Jura vient de publier un document qui décrit notamment les conséquences de l'implantation d'éoliennes à Baume-les-Dames et à Chamole (Doubs). Extrait :

« Malgré les avertissements (...), les travaux des embases ont trépané deux cavités qui ont été remplies d'une quantité anormalement élevée de béton sans aviser les autorités et les spéléologues. Ce point était pourtant contractuel. Des pieux d'ancrages sous le massif de fondation, de 20 à 30 m de profondeur, 0,80 m de diamètre (...) ont perforé les vides karstiques et du béton a été injecté à refus. L'intervention des spéléologues a limité le désastre sur le karst. Mais le mal était fait. Depuis, la grotte du Crotot, l'une des plus belles du département, subit une pollution de boue laiteuse issue de ce comblement qui affecte sa rivière souterraine. Les conséquences irréversibles de cet évènement sur les eaux sont encore à l'étude. (...) Des faits similaires se sont produits lors de l'installation des éoliennes de Chamole. Trépanation de cavité et injection de béton à refus, avec pour conséquence le tarissement d'une des sources du couvent des Clarisses à Poligny, survenu étonnamment à ce moment-là... ».

A EolJoux, comme dans les autres projets vaudois, il n'y a pas d'étude géologique...



Trou No 1 formé aux Grands Plats, mai 2021



Trou No 2 formé aux Grands Plats, mai 2021
Ø 1m, profondeur 8 m, sur une chambre de ~8m2

Au Creux-du-Van, le retour de l'aigle royal embarrasse les promoteurs



Artémis, l'aiglon né en 2020

Les aigles royaux ont été exterminés à la fin du 18ème siècle. Depuis 2 ans, un couple d'aigles royaux s'est établi sur les hauteurs du Val-de-Travers. En 2020, ils ont donné naissance à un aiglon : Artémis. Surpris par cette nouvelle qui devrait réjouir les amoureux de la nature, les promoteurs se veulent rassurants mais ne rassurent personne : « les aigles ne vont pas voler près des éoliennes et resteront à distance ». Voir l'article [RJB](#).

Et comme pour illustrer l'avenir de l'aigle, un Gypaète barbu vient d'être happé par une éolienne dans la Drôme. Voir l'article du [Matin](#).

En 2018, une pétition a récolté 13'600 signatures

En 2018, en partenariat avec PLVD, PLCH et plusieurs ONG, Vol au Vent lance la pétition « Sauvez Chasseron-Creux-du-Van ». En 4 mois, 13'600 signatures sont récoltées et le dossier est déposé au Grand Conseil en octobre. Sept mois plus tard, ce dernier la rejette sèchement.

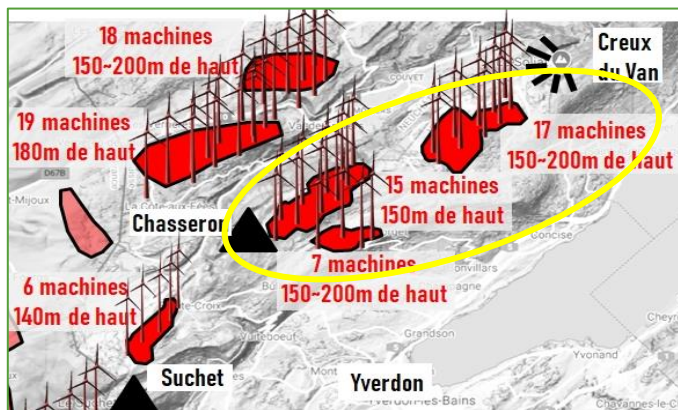


Pierre Cusin, président de Vol au Vent - Chasseron Creux-du-Van.

Vie des associations

Vol au Vent – Chasseron Creux-du-Van

Notre association a été fondée le 4 septembre 2014 à Villars-Burquin, à la suite de la réception d'un tous-ménages de PLVD informant la population de trois gros projets éoliens dans la région. Une dizaine de personnes se sont réunies et l'association fut créée. Forte actuellement d'une cinquantaine de membres, elle a pour but de lutter contre la réalisation de trois grands parcs industriels éoliens entre le Chasseron et le Creux du Van :



De droite à gauche dans le cercle jaune : Provence, Grandevent, Grandsonnaz

Provence :

- 17 machines de plus de 150m. à proximité immédiate du Creux du Van.
- Partenariat entre Romande Energie & EWZ (Zürich).
- Dossier dans les mains du Canton pour préavis depuis mars 2017.
- Commune de Provence

Grandevent :

- 7 machines de plus de 150m. en 1ère ligne de crête entre Mauborget et Bullet.
- ENNOVA/SIG (Genève).
- Dossier en préparation.
- Communes de Grandevent et Bullet.

Grandsonnaz :

- 15 machines de 150m. sur le flanc Est de l'emblématique Chasseron.
- ENNOVA/SIG (Genève).
- Mise à l'enquête imminente.
- Communes de Bullet, Mauborget, Fiez et Fontaines-sur-Grandson.



Vue sur les parcs de Grandsonnaz et Provence depuis le Chasseron

En amont des mises à l'enquêtes de Grandsonnaz et Provence, nous entreprenons plusieurs démarches d'envoi de tous-ménages et multiplions les présentations publiques et privées dans les communes porteuses, afin de sensibiliser la population locale. En 2019, un [film 2D/3D](#) a été réalisé et prochainement, notre site internet www.volauvent.ch/ sera mis à jour.